

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 août 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTS

N° 2676 à 2708

présentés par
M. Brottes
et 31 membres du groupe Socialiste

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant :**

La préservation de l'environnement nécessite que Électricité de France demeure une entreprise publique nationale.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement pose le principe du caractère public de l'entreprise EDF. Il s'inscrit totalement dans les orientations de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique.

Enfin, il reprend un engagement fort du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie Nicolas Sarkozy, lors de la présentation, à l'Assemblée Nationale, du projet de loi relatif au service public de l'électricité et du gaz, le 15 juin 2004 : « au lendemain de l'adoption du statut que je vous propose, EDF et Gaz de France seront des sociétés, mais des sociétés détenues à 100 % par l'État. Je l'affirme parce que c'est un engagement du Gouvernement : EDF et Gaz de France ne seront pas privatisées. ». Et de conclure son engagement « le Président de la République l'a rappelé solennellement lors du conseil des ministres au cours duquel fut adopté le projet ».

Ces amendements identiques ont été déposés par 32 membres du groupe Socialiste :

Adt n° 2676 de M. Brottes
Adt n° 2677 de M. Bataille
Adt n° 2678 de M. Gaubert
Adt n° 2679 de M. Ducout
Adt n° 2680 de M. Le Déaut
Adt n° 2681 de M. Habib
Adt n° 2682 de M. Migaud
Adt n° 2683 de M. Bonrepaux
Adt n° 2684 de M. Aubron
Adt n° 2685 de M. Balligand
Adt n° 2686 de M. Bascou
Adt n° 2687 de M. Besson
Adt n° 2688 de M. Bono
Adt n° 2689 de M. Cohen
Adt n° 2690 de Mme Darciaux
Adt n° 2691 de M. Dehoux
Adt n° 2692 de M. Dosé
Adt n° 2693 de M. Dumas
Adt n° 2694 de M. Dumont
Adt n° 2695 de M. Emmanuelli
Adt n° 2696 de Mme Gaillard
Adt n° 2698 de Mme Génisson
Adt n° 2699 de M. Gorce
Adt n° 2700 de M. Gouriou
Adt n° 2701 de M. Jung
Adt n° 2702 de M. Lambert
Adt n° 2703 de M. Launay
Adt n° 2704 de Mme Lebranchu
Adt n° 2705 de M. Nayrou
Adt n° 2706 de Mme Saugues
Adt n° 2707 de M. Tourtelier
Adt n° 2708 de M. Vergnier